



Formulaire demande de PPCMOI

La demande visant l'application d'un PPCMOI, projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble a pour but d'habiliter le conseil à autoriser, sur demande et à certaines conditions qui déroge à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme (RLRQ, c. A-19). Le fait de se conformer au présent règlement ne soustrait pas à l'obligation de se conformer à toute autre loi ou règlement du gouvernement provincial ou fédéral, ainsi qu'à tout règlement municipal, applicable en l'espèce.

Afin de bien compléter votre demande, veuillez remplir le formulaire de demande de permis ci-annexé.

IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX	
Adresse :	
No. du lot	

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (si différent du propriétaire fournir une procuration)	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	

Descriptif du projet
Coût estimé du projet :
Description des travaux à réaliser justifiant le coût estimé du projet :

Occupation actuelle ou future du terrain, le cas échéant :

Occupation actuelle ou future du bâtiment, le cas échéant :

Lors du dépôt de la demande, le demandeur doit fournir les documents et renseignements suivants :

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS À FOURNIR	Requis
Formulaire de demande d'un PPCMOI, dûment complété	
Paiement des frais	
Lettre de procuration ou formulaire de procuration (si le requérant diffère du propriétaire)	
Plan de construction	
Plan-projet d'implantation réalisé et signé par un arpenteur-géomètre* <i>*Informez-vous auprès de votre inspecteur en bâtiment et en environnement si un plan-projet d'implantation est exigé par règlement dans votre secteur.</i>	
Cautionnement	
Auto-évaluation sommaire des critères applicables à la demande prévus à la réglementation	
La localisation du projet particulier projeté et les constructions existantes (plan à l'échelle exacte et compréhensible) sur le terrain concerné	
Plan montrant les niveaux de terrain et le cas échéant, les milieux humides, les secteurs boisés et les cours d'eau	
La nature des travaux projetés s'il y a lieu	
L'architecture et l'apparence extérieure du projet particulier projeté et des bâtiments existants	
Les aménagements extérieurs existants et projetés (stationnements, voies d'accès, arbres, arbustes, haies, espaces gazonnés, sentiers piétonniers, etc.)	
Simulation visuelle pour tout projet situé en périmètre urbain	

L'inspecteur en bâtiment et le comité consultatif d'urbanisme (CCU) sont également autorisés à exiger du requérant tout autre document ou information ainsi que des photos, plans, croquis ou dessins destinés à avoir une bonne compréhension du projet et à assurer une intégration harmonieuse de celui-ci au milieu environnant, en lien avec les objectifs et critères d'évaluation énoncés au règlement no. 359-2024 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

Autres commentaires :

Je, soussigné(e) certifie que les renseignements donnés dans le présent document et les documents qui y seront annexés sont à tous les égards véridiques, exacts et complets. Je me conformerai à leurs dispositions et à celles du règlement relatif aux projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble en vigueur. Je consens à acquitter les frais d'étude de la demande qui sont non remboursable.

Signature du demandeur

Date

Section réservée à l'administration

1. Étude par le Comité consultatif d'urbanisme : _____
2. Dépôt du projet de résolution lors d'une assemblée : _____
3. Transmission du projet de résolution à la MRC : _____
4. Affichage d'une avis public (affiché sur l'emplacement du projet) _____
5. Adoption de la résolution lors d'une assemblée : _____
6. Émission de l'adoption de la résolution à la MRC : _____